BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date: 23/03/2023	
Intitule de l'action : Concert			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location	100	Autofinancement	500
* Percolateurs x 4	100		
Frais de prestations artistes	6000	Participation des personnes	6500
* Chanteur Samy	2500	* Adultes 15€ x 400	6000
* Chanteuse Nawel Skander	2500	* Enfants 10€ x 50	500
* Musiciens	1000		
* DJ	0		
Frais d'hébergement	200		
* Location chambre	200		
d'hôtel	200		
Boissons et alimentation	1000	Recette buvette	1250
* Boissons	500		
* Alimentation	500		
Achat de fournitures	250	Autres financements	
* Gobelets	100	* Dons	
* Touillettes	50	20113	
* Emballage sandwichs	50		
* Serviettes	50		
Accurance	100		
* Assurance couvrant	100		
l'événement	100		
TOTOMOMOM			
Communication	600		
* Flyers - Affiches	150		
* Billetterie	200		
* Radio Pastel FM	250		
		Aide demandée au PIC	1000
Taxes	500		
* Sacem	500		
Sécurité	500		
Personnel bénévole	1500	Bénévolat	1500
* 10 personnes bénévoles	1500	* Valorisation du bénévolat	1500
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	10750		
Financement d'un autre projet (5)			
_	40==0		
TOTAL	10750	TOTAL	10750

- (*) <u>Les dépenses doivent être justifiées par des devis</u>
 (1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette (3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel association est protégée pour la fête que vous organisez servant à organiser la fête, papier, colle,...)
- (2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :
 - de contribuer à leur autofinancement
 - pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
 - être couverts par une assurance
 - contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur
- (4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale (5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.